

à la gloire du Romain civilisé ; de la place pour ses villas, pour ses jardins plantés d'arbres exotiques, pour ses volières, pour ses viviers, pour son peuple d'amis, de clients, d'affranchis et d'esclaves. Un parc de quelques arpents pouvait-il suffire au maltôtier romain qui s'était logé militairement dans les immenses palais des rois d'Asie ? Il faut donc s'arrondir (*agros continuare*) ; acheter de gré ou de force l'héritage voisin ; déposséder le pauvre qui doit et ne trouve pas de répondant ; se faire adjudger le bien du soldat qui, en partant pour la milice, a laissé des enfants trop jeunes pour cultiver ; faire marché pour quelques écus avec le légionnaire qui, après vingt ans de combats, revient centurion, mais épuisé par la guerre et hors d'état de labourer son champ. Le *latifundium* (la grande propriété) est envahissant de sa nature ; on n'a pas des terres, on a des provinces¹.

Mais maintenant, ces terres trop facilement acquises, va-t-on les cultiver avec amour ? Souvent le droit du possesseur est contestable, douteux, provisoire : ce n'est pas un père de famille, c'est un créancier nanti ; ce n'est pas un cultivateur, c'est un gardien. Exploiter par soi-même n'est pas digne ; affermer donne de l'embarras : un métayer raisonne, paie mal ; au moment des semailles ou de la récolte, la guerre vient vous l'enlever². Mais l'esclave, cette bête de somme, qui, sous la conduite d'un esclave comme lui, travaille et n'a jamais le droit de rien demander, qui dans sa vieillesse, peut encore être vendu pour quelques écus, qui enfin n'est jamais digne de marcher sous les aigles romaines ; l'esclave est un outil bien plus commode. Ce genre d'ouvriers n'est pas cher ; les cap-

1. Appien, I, 7. V. Sénèque, Pline, Horace, etc.

2. Appien, *Ibid.*

tifs, je l'ai dit, ne manquent pas au peuple qui a vaincu le monde ; on ne voit que Thraces, Africains, Espagnols, les fers aux pieds et la marque du fouet sur le dos, envahissant le pays qui les a vaincus ; les maquignons vont en Asie et en Grèce enlever des hommes libres, et en amènent à Rome des cargaisons. Ainsi le *latifundium* sera livré à des mains serviles ; le *tugurium* du pauvre colon sera jeté au vent ; l'immense villa, la grande ferme lui succédera avec sa partie souterraine, l'*ergastule*, peuplée d'ouvriers qui dorment les pieds dans les entraves.

Mais l'esclave cultive mal, sans cœur, sans espérance, peu importe ! Si l'esclave cultive mal, du moins peut-il garder les troupeaux ; l'agriculture fera place à une industrie moins embarrassante ; le sol, jadis cultivé, se changera en de vastes pacages où les seules traces de civilisation seront quelques pâtres gardant des bestiaux ; ce sera là une grande partie de la fortune des riches. Des domaines immenses, dont le maître ne peut pas faire le tour à cheval en une journée, seront broutés par la dent des troupeaux ou piétinés par les bêtes fauves¹. Ainsi, par suite du même progrès social, auront succédé les vastes domaines à la culture partielle, les travaux de luxe aux travaux utiles, l'esclave au cultivateur libre, le pâtre au laboureur².

Le propriétaire perd-il beaucoup à cette révolution agricole ? Non, la transformation du labour en pâturage, commode à son indolence, n'est pas toujours une spéculation funeste à ses intérêts. Même en notre siècle, si la

1. Varron, *de Re rustica*, III, 40. Cet écrit est de l'an de Rome 718.

2. Sur cette diminution de la culture, V. liv. VI, 12. Plut. *in Gracch.*, 8 ; Cic. *pro Roscio Am.*, 18 ; Colum., I. *Præf.* II, 12. La plus grande partie de l'*ager publicus* était en pâturages. Varron, *de Re rustica*, V, 36. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 3.

campagne de Rome demeure en pâturages comme au temps de Sylla, c'est bien souvent parce que les propriétaires y trouvent leur compte. Quand, au dernier siècle, dans plusieurs comtés d'Angleterre (et aujourd'hui encore en Irlande), de grands propriétaires expulsèrent leurs tenanciers, détruisirent les chaumières, réduisirent les villages à la solitude, remplacèrent l'agriculture par le pacage, ils ne le firent certes pas pour se ruiner¹.

Dans l'antiquité, d'ailleurs, ces centaines et ces milliers de pères esclaves qu'on installait sur le sol, n'étaient pas une propriété toujours inutile; en ces temps de guerre civile, qui sait s'il ne leur devra pas son salut? Dans sa maison à Rome, dans ses villas de luxe, dans ses villas d'exploitation, dans ses pâturages surtout, le riche a une légion d'affranchis et d'esclaves toute prête à marcher; on n'est pas riche, dit Crassus, si l'on n'a de quoi entretenir une armée. Ainsi verrez-vous Catilina tomber au champ de bataille entouré de ses affranchis et de ses colons esclaves; Domitius aborder à Marseille avec sept navires pleins de ses esclaves, de ses affranchis et de ses colons; Pompée, conduire à Pharsale 800 cavaliers, ses pères ou ses esclaves; Catilina, pour faire la guerre, vendre ses troupeaux et garder ses pères²: ce sont, mais dans des conditions bien plus tyranniques et bien plus funestes, les armées féodales et les guerres privées du moyen âge.

Voilà pour le propriétaire! mais pour l'État? que gagnera la république à cette révolution agricole qui lui donne, au lieu de champs fertiles des pâturages, au lieu de

1. Une noble dame écossaise renvoya 15,000 habitants de ses terres pour les convertir en pâturages. Sismondi, *Etudes*, t. I, p. 213.

2. Cum libertis et colonis. (Sallust., *Catil.*, 62.) Servis, libertis, colonis. (César, *Bell. civ.*, I, 34, 56.) Servos, pastores. (*Ibid.* I, 24, IV, 3. Cic., *Fragm. in togâ candidâ*).

blé des troupeaux, au lieu de citoyens libres des esclaves? D'abord, avec cet accaparement de la propriété et cette diminution de la culture, on verra rapidement disparaître cette *plebs rustica*, la pépinière de tant d'armées, elle jadis estimée bien au-dessus de la *plebs urbana* qui était à peu près exclue de la milice? Elle est fière, privilégiée, en tant que romaine; elle s'est faite l'égale des patriciens: mais, en tant que pauvre, elle est méprisée, expulsée de son champ¹, dévorée par l'usure. L'industrie, exercée par les esclaves au profit des riches est, pour l'homme libre, presque une honte et ne serait qu'une bien pauvre ressource. Les saintes lois protectrices, les lois *Porcia et Semproniana*, ce *bill des droits* du citoyen romain, cette charte qui constitue son privilège au-dessus de l'étranger, ne sont pas toujours respectées vis-à-vis des plébéiens de la campagne; ils sont parfois battus de verges, et on les envoie comme esclaves dans les provinces². Et si à tant de causes de ruine on joint la guerre que Rome, avec les seules forces que lui fournit le centre de l'Italie, soutient depuis tant d'années sur tous les rivages, on comprend la prompte disparition de la population romaine des campagnes.

S'il en est ainsi de la population romaine, à plus forte raison les populations italiques, jadis associées à sa grandeur, et qui, depuis la fin des guerres puniques, la rem-

1. Servili imperio patres plebem exercere... de vita et tergo more regio consulere, agro pellere... (Sallust., *Fragm.* I, 9.) — Quicumque propter plebitatem agro publico ejecti sunt... Hemina, cité par M. Giraud. — Plebeios... paulatim agris expulsos. (Salluste, *Lettre politique*, II.)

2. « Vous vous croyez assez libres, dit un tribun au peuple de Rome, parce que vous n'êtes pas frappés de verges, parce que les riches, vos maîtres, vous laissent encore aller et venir librement. Il n'en est pas de même des citoyens des campagnes: leur sang coule sous la verge au milieu des querelles des grands; on les donne en présent aux magistrats qui vont dans les provinces. » (Discours de Licinius Macer, dans Salluste.)

placent souvent dans les légions, sont-elles associées aujourd'hui à sa misère. Elles sentent lourdement le pouvoir de l'oligarchie romaine et les volontés arbitraires de ses préteurs : un d'eux fait battre de verges les magistrats d'une ville, parce que les bains ne sont pas restés libres assez tôt pour sa femme qui les voulait occuper à une heure inaccoutumée¹. Entre la violence du préteur et la *prépotence* du riche, entre l'invasion juridique du colon romain et l'invasion semi-légale du possesseur noble, entre le droit du conquérant et celui de l'usurier, entre la fiscalité et la chicane (*calumnia*), toute la population agricole de l'Italie, déjà appauvrie par tant de guerres, sera déplacé. Italien ou Romain, le colon sera réduit à errer, comme dit un des Gracques, sans tombeau et sans autel ; heureux s'il peut pénétrer dans la cité merveilleuse où le pauvre espère toujours qu'il vivra, Rome, l'Eldorado du proscrit, qui semble encore un asile ouvert, comme au temps de Romulus, à tous les misérables qu'elle a faits. Ne donne-t-elle pas au moins l'air, le soleil, quelques aumônes, la liberté du lazzarone ?

Seulement, la population rurale qui s'éteint ou qui émigre, laisse après elle la stérilité, la solitude, les marécages, la peste. La dépopulation et la *malaria*, que l'on impute à certaines contrées de l'Italie moderne, date de l'Italie romaine et républicaine. Lisez les lettres de Cicéron et ses précieux discours sur la loi agraire, qui jettent tant de jour sur l'état territorial de la Péninsule ; combien de fois il parle de la solitude de l'Italie, de propriétés abandonnées, de terres incultes et insalubres. Dans tout le Samnium, au temps d'Auguste, deux villes seules étaient

1. V. *Cat.* et *Tib. Gracch.*, apud Aulu Gell., X, 3, 5.

debout ; les autres n'étaient plus que des bourgades. Pline parle de cinquante-trois peuples éteints dans le seul Latium ; Tite-Live, de cantons d'où sortaient jadis des armées, habités de son temps par des esclaves et fournissant à peine un faible contingent aux légions. Tib. Gracchus, traversant l'Etrurie, la trouve à peine habitée par quelques laboureurs et quelques pâtres, tous esclaves. L'Italie compte peu d'habitants, et encore, ce peu d'habitants elle ne peut les nourrir. Il faut qu'elle demande des masses de blé à l'étranger¹.

Et enfin, comme la population romaine ou italique, la population des provinces est poussée vers Rome par les mêmes ambitions ou plutôt par les mêmes souffrances. La domination romaine arrive aux provinces, représentée par le proconsul et le publicain. Quant au proconsul, — lisez dans Cicéron² quel fut le gouvernement de Verrès en Sicile, celui de Pison en Macédoine, celui de Gabinius en Syrie : voyez surtout dans ses lettres intimes³ en quel état il trouva la Cilicie, succédant à Appius avec qui il correspond poliment et respectueusement et qui se plaint bien haut que Cicéron se donne des airs de le condamner en faisant mieux que lui. Lisez ce qu'est l'arrivée d'un proconsul avec sa *cohorte*, c'est-à-dire avec sa tourbe d'affa-

1. V. Cic., *de Lege agr.*, II, 26, 27, 36 ; *de Rep.*, II, 6 ; Strabon, V et VI ; Denys d'Halic. ; Pline, *Hist. nat.*, III, 5 ; Tit.-Liv., VI, 12 ; Plut., *in Gracch.*, III, 2. — La Gaule et l'Espagne bien plus salubres que l'Italie. Caesar, *Bell. civ.*, II, 2. Sénèque, *Ep.* 105. Martial, IV, 60. — Insalubrité de Rome : A une certaine époque des guerres civiles, nombre de personnages consulaires se retirent de Rome sur le mont Albain, à cause du mauvais air, qui fit beaucoup de victimes. — Fièvres de Rome : Horace, *Ep.* I, 7, in prin. Cic., *ad Att.*, XII, 10. Tit.-Liv., VII, 8. Sénèque, *Ep.* 104. — En parlant des époques postérieures, j'indiquerai le chiffre de la population probable de l'Italie.

2. *In Verrem. De Provinciis Consularibus. In Pisonem*, etc. V. aussi la lettre officielle à Quintus, I, 1.

3. V. sur le proconsulat de Cicéron en Cilicie., Cic. *ad Attic.*, V, VI, 5 et seq. ; *Fam.*, II, 10, 17 ; III, 1 et seq. ; IX, 25 ; XV, 1 et seq.

més et d'endettés romains qui viennent se refaire dans la province, jeunes oiseaux de proie que le vieux milan mène à la chasse; ses voyages ruineux, ses redoutables assises, les désastreux passages des troupes romaines (les Cypriens payèrent 200 talents, 936,000 fr. ¹, à Appius pour éviter une garnison); ses pillages de tableaux, de vases et de statues; ses marchés pour la justice; ses réquisitions de blés pour l'approvisionnement de Rome, source d'abus infinis; son pouvoir de vie et de mort; son omnipotence sur les villes, les peuples et les rois. Pison lève en Achaïe des impôts pour son propre compte; oblige les plus nobles filles à se jeter dans les puits pour échapper à sa brutalité; ailleurs, vend la vie de son hôte, et, fidèle au marché, lui fait ouvrir les veines; envoie à son ami Clodius des centaines d'hommes libres pour combattre dans l'amphithéâtre. Gabinus arrive, dit Cicéron, tendant la main, criant qu'il a tout acheté et qu'il veut tout vendre. Débarquant en Cilicie, Cicéron trouve ce vaste royaume insolvable, tous les biens vendus (sans doute à des Romains), la rentrée des impôts devenue impossible; et quand on voit qu'il se conforme aux lois, que satisfait des 2,200,000 sest. (427,000 fr.) que le sénat lui donne, il n'exige ni blé pour sa suite, ni bois pour sa tente, ni foin pour ses chevaux, la province tout entière vient émerveillée faire haie sur son passage; son arrivée est une résurrection pour elle ².

Mais une tyrannie plus redoutable, parce qu'elle n'a pas d'intermittence, est la tyrannie usurière et fiscale des chevaliers romains. Tous, publicains, négociants, hommes d'affaires des riches sénateurs, agents financiers de toute

1. Quand il s'agit de l'époque romaine, la drachme n'est plus qu'un synonyme du denier romain, et le talent, qui est de 6000 drachmes, doit être compté pour 6000 deniers romains. V. l'Appendice.

2. Adventu meo revixisse. (Cic., *ad Attic.* V. 10.)

espèce (ces mots : négociants, banquiers, *argentarii*, *mensarii*, *negotiatores*, ne veulent guère dire qu'usuriers; les Romains, en fait de commerce, n'estimaient que celui de l'argent), tous forment dans chaque ville une assemblée (*conventus*) ¹, se serrent les uns contre les autres, se séparent de l'étranger par ce sentiment de nationalité âpre et jalouse, dont les Anglais sur le continent nous offrent aujourd'hui une image assez exacte. Le *conventus* est une puissance, souvent égale ou hostile à celle du proconsul, et que sa nationalité romaine rend inviolable. Ces gens, d'une haute *respectabilité*, spolient à qui mieux mieux et la province et le trésor, accaparent le blé dans les disettes, perçoivent les impôts dont ils ont grand soin de cacher le taux légal; sont créanciers de tout le monde, hommes, villes et dieux; forcent la cité à vendre son temple, le père son fils; mettent les hommes libres aux enchères, les soumettent à la torture, les jettent pour toute leur vie dans un cachot fangeux. Tout-puissants à Rome, recommandés par les chefs du sénat aux proconsuls et aux préteurs, ils font casser les sages règlements de Lucullus, par lesquels plus encore que par la guerre il avait vaincu Mithridate. Ces bourgeois de Rome ruinent jusqu'à des rois: Déjotarus est devenu gueux; Ariobarzane paye à Pompée 33 talents (143,000 fr. environ) par mois, tout le revenu de ses Etats, et n'acquitte même pas l'intérêt de sa dette. Scaptius, l'agent et le prête-nom de l'austère Brutus, est créancier de la ville de Salamine, se fait donner des cavaliers par le gouverneur Appius, enferme le sénat de cette cité, l'assiège si longtemps que cinq sénateurs meurent de faim: Cicéron arrive et examine les prétentions de Scaptius, il

1. *Conventus civium Romanorum Conventus agere.* (Cæs., *Bell. gallic.*, I, 54; *Bell. civ.*, II, 20, 36; III, 9, 21.) Suet., *in Cæs.*, 7, 30, 56; *in Galba*, 9.

trouve qu'au lieu de 106 talents de capital, il en réclame 200, et quant aux intérêts, ne se contente pas à moins de 4 pour 100 par mois (ou 48 pour 100 par an) se cumulant au bout de l'année ¹. Jugez si les sujets de Rome qu'elle nommait dérisoirement ses alliés, ne devaient pas tourner un œil d'envie vers cette cité où semblait s'être réfugiée toute la liberté du monde.

Dans l'antiquité d'ailleurs la suzeraineté des villes est un fait permanent. La ville possède le sénat et l'assemblée populaire; la campagne en est, sinon exclue, du moins éloignée ². Le patriotisme, haineux et jaloux, aimait à s'enfermer derrière des murailles : c'était là l'Etat, la cité, πόλις; la campagne n'était que le champ (*ager*), le territoire et le domaine de la ville, je dirais presque son esclave : ici c'était le Spartiate, là c'était l'Hilote. Toute la force des nations résidait dans leurs villes. Aussi les grandes conquêtes s'achevèrent par un siège : Numance prise donna aux Romains l'Espagne; Carthage, l'Afrique; Syracuse, la Sicile; Corinthe, la Grèce.

Et Rome surtout, la ville des villes, l'archétype des mille colonies qui peuplent l'Italie et peupleront le monde, Rome, dont l'immuable *Pomoerium* a été consacré par d'éternels augures, exerce plus énergiquement que toute autre cette puissance d'absorption ³. Tout accourt vers elle : le riche vient y jouir, le pauvre y mendier, le nou-

1. Cic., *ad Attic.*, VI, 1, 2.

2. Quelques traces de vie municipale dans les campagnes : Festus *v° Vic*. Cicéron parle des *collèges* de la campagne (*pro Domo* 28) et Horace de son hameau :

...Habitatum quinque focis, et
Quinque bonos solitum variam dimittere patres.

3. « Rome! Rome! c'est elle qu'il faut habiter, Rufus, c'est dans sa lumière qu'il faut vivre. Il n'y a pas de gloire à gagner au dehors, pour peu qu'on puisse s'illustrer à Rome. » Cic., *Fam.*, II, 12.

veau citoyen y donner son suffrage, le citoyen dépossédé y réclamer ses droits. Le banqueroutier s'y met à l'abri de son créancier, le criminel y fuit son accusateur, le riche endetté s'y fait protéger par quelque potentat contre la saisie de ses biens et la pique du prêteur ¹. Le rhéteur asiatique y ouvre son école; le philosophe grec y apporte sa loquacité bouffonne; l'astrologue chaldéen, le magicien d'Égypte, le prêtre mendiant d'Isis ou de Bellone, le petit Grec surtout (*Græculus*), le chevalier d'industrie de l'ancienne Rome, qui « monterait au ciel pour un dîner »

Græculus esuriens in cælum, jusseris, ibit ²,

Tous ces gens qui cherchent fortune pensent la trouver là, et, à défaut d'autres, prennent Rome pour patrie et pour nourrice ³.

Nourrice ingrate et dont le lait doit s'épuiser ! Rome est encombrée et l'Italie donne peu de blé; les bouches abondent et les bras manquent. Le sénat, pour décharger Rome, envoie la *plebs* se partager des terres au nord de l'Italie; il veut la disséminer en colonies : mais ce remède incomplet est accepté avec répugnance, parce qu'il ôte avec le voisinage de Rome les trois privilèges de la cité romaine : le vote au Forum, le spectacle au théâtre, les distributions de blé. Quant à l'étranger, malheur à lui ! Au jour de famine, le sénat le jette hors des portes; il ira où il voudra, hors de Rome, hors de l'Italie. Une fois, un tribun fait expulser Gaulois, Espagnols, Grecs, tous les

1. Salluste, *Catil*, 38, énumère très-bien tous ces éléments de désordre qui se réunissaient à Rome. *In Romam sicut in sentinam confluerant*. V. aussi Appien; Suet., *in Aug.*, 42.

2. Juvénal.

3. Roma, dit Q. Cicéron, urbs ex nationum consensu constituta. (*de Petitione consulat.*, 14).

étrangers, à l'exception du seul Glaucippus¹. Les Latins eux-mêmes, ces frères du peuple romain, ces premiers alliés de la ville de Romulus, ne seront pas toujours épargnés (ans de Rome 566, 581, 632). Bien des siècles plus tard, lorsque Rome, dans sa décadence, sera devenue plus tolérante, les rhéteurs grecs lui reprocheront cette nécessité inhumaine et glorifieront leur patrie qui sut toujours l'éviter².

On chasse l'étranger; mais il faut nourrir le citoyen. Depuis longtemps (an 260), les consuls ont commencé à acheter du blé en Étrurie et en Sicile, pour le revendre à bon marché³ aux citoyens pauvres. La Sicile ne suffisant plus, la Sardaigne et l'Afrique sont devenues des greniers de l'empire : remède funeste et qui augmente le mal ! L'Italie, ou du moins tout ce qu'elle contient de citoyens romains, n'accourt que davantage aux portes de Rome⁴. L'ouvrier laisse sa famille, et vient mendier de l'édile un bon pour avoir du blé (*tessera frumentaria*). Le nombre de ces indigents légaux augmente sans cesse. César seul osera le réduire de 320,000 hommes à 150,000.

Ces 320,000 hommes sont les véritables heureux du siècle. Noble ou chevalier, on peut sans doute se moquer de ces petites gens, de ces hommes en tunique (*tenues, ignobiles, tunicati, tribules*); mais au jour des comices, on les appelle par leur nom, on leur serre la main; on paie

1. V. Cic., *de Lege agrar.*, I, 4.

2. Libanius, p. 366; Themist., *Orat.* 6.

3. Tit.-Liv., II, 34.

4. Salluste, *ibid.* Appien. *Bell. civ.*, II, 1.

5. Je suppose les femmes et les enfants au-dessus de onze ans compris dans ce nombre. V. Suet., *in Cæsare*, 41, *in Aug.*, 41. D'après le coût des frumentations (V. ci-après), on peut supposer que le nombre des parties prenantes était, en 686, de 125,000; en 694, de 166,000; mais il monte depuis, jusqu'à la réduction opérée par César.

cher leur voix. Le sénat les redoute; les tribuns leur font la cour. Enfant gâtée de l'empire, sangsue du trésor¹, cliente heureuse et redoutée de cette aristocratie qui gouverne le monde, capricieuse, bruyante, écervelée, la *plebs urbana* jouit de tout et ne paie rien. Ses édiles lui donnent chaque année des jeux magnifiques; Pompée lui bâtit un théâtre; d'autres lui dressent des portiques pour ses promenades du matin, des temples pour ses dieux. Les triomphateurs lui donnent de l'argent, les magistrats du blé. Le blé s'est d'abord vendu au peuple un *as* le boisseau²; puis les Gracques (628) l'ont mis à 10 onces³. Caton, l'austère Caton (689), fera dépenser au sénat 1250 talents⁴, afin de le donner gratuitement une fois: et pour rendre cette libéralité perpétuelle, Clodius (694) diminuera d'un cinquième les revenus publics⁵.

La *plebs urbana* est organisée pour la vie politique, c'est-à-dire pour l'émeute; ses corporations de métiers (*collegia, sodalitates, decuriati*), vieille institution de Numa, ont leurs chefs, leurs assemblées, leurs sacrifices; elles sont devenues de véritables clubs, des loges de carbonari, quelque chose de pareil à ces unions d'ouvriers qui, il y a quelques années, couvraient et inquiétaient la Grande-Bretagne; tour à tour supprimées par le sénat et relevées par les tribuns, elles sont de merveilleux instruments d'insurrection et de tapage. Les esclaves eux-mêmes s'y introduisent; tous les éléments de désordre de la

1. *Concionalis hirudo ærarii*. (Cic., *ad Attic.*, I, 16.)

2. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 3. L'*as* valait alors sept ou huit centimes.

3. L'once est le douzième de l'*as*. Le boisseau (*modius*) est de 8 litres 67 cent.

4. 5,870,000 francs. Mais Plutarque ne paraît pas bien d'accord avec lui-même. V. Plut., *in Cæs.*, *in Caton*.

5. Cic., *pro Sextio*, 25. Il consacra à ces distributions 10 millions de deniers sur 50. (*Asconius in Pisone*, 4.)